

UN LIBRARY

MAR 6 1980



NATIONS UNIES

UN/TA COLLECTION

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/711
S/13639

23 novembre 1979

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 11 de l'ordre du jour
RAPPORT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre en date du 21 novembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une note que le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine a adressée le 20 novembre 1979 à l'ambassade du Viet Nam en Chine pour protester énergiquement auprès des autorités vietnamiennes contre les multiples violations du territoire chinois, provocations armées et effusions de sang dont elles se sont rendues coupables.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette note en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 11 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de
la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) CHEN Chu

ANNEXE

Note en date du 20 novembre 1979, adressée à l'ambassade du Viet Nam en Chine par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine

Dans les premières heures de la matinée du 4 novembre 1979, les troupes vietnamiennes ont ouvert des tirs d'artillerie et de mitrailleuse sur la commune populaire de Jinchang (comté de Maguan), dans la province chinoise du Yunnan, détruisant des habitations et tuant ou blessant un certain nombre d'habitants chinois. Peu après, une centaine d'éléments des forces armées vietnamiennes ont pénétré fort avant en territoire chinois, attaqué des avant-postes frontière, ouvert le feu au hasard sur des frontaliers chinois et fait main basse sur un très grand nombre de leurs biens. Les actes d'agression des troupes vietnamiennes ont provoqué de très importantes pertes humaines et matérielles au sein de la population locale.

Les Vietnamiens n'ont jamais cessé de se livrer à des provocations armées dans le secteur frontalier. Dernièrement, les autorités vietnamiennes ont dirigé sans discontinuer d'importants renforts vers la frontière sino-vietnamienne, procédé fréquemment à des manoeuvres militaires, et, tout en intensifiant le déploiement de leurs forces contre la Chine, aggravé la tension qui règne dans cette région en suscitant délibérément des provocations armées toujours plus nombreuses. Il ressort des premières statistiques qui ont pu être établies que d'août à octobre 1979, des éléments appartenant aux forces armées vietnamiennes ont dirigé plus de 370 provocations et incursions de nature militaire contre les zones frontalières chinoises du Yunnan et du Guangxi, tuant ou blessant plus de trente Chinois.

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine proteste énergiquement auprès des autorités vietnamiennes contre les multiples incursions en territoire chinois et les effusions de sang dont celles-ci se sont rendues coupables et qui se sont soldées par un certain nombre de morts ou de blessés chinois, et il demande solennellement que la partie vietnamienne mette immédiatement fin à toutes ses violations de l'intégrité territoriale de la Chine et à toutes ses provocations en ce sens, faute de quoi les autorités vietnamiennes devraient être tenues pour pleinement responsables de toutes les conséquences de leurs agissements.
